

Actualités p 1
Un réseau local diversifié qui intéresse d'autres territoires

L'expérience d'une adhérente p 2
Jessika Epineuze

Découverte des richesses naturelles p 2
La Pie grièche grise

Un peu de technique p 3
La clôture déportée

Brèves p 4
La coopération aux services des actions pastorales sur le Pnr de Millevaches
IAE
Agenda

Réseau Zones Humides en Limousin

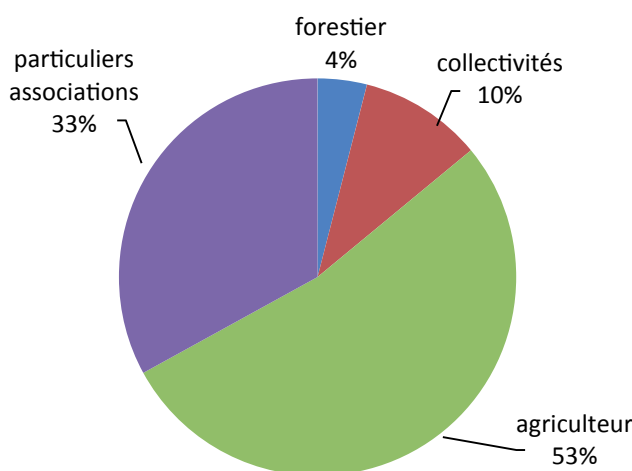
Bulletin d'informations

Un peu de technique
La clôture déportée
(voir page 3)

Actualités

Un réseau local diversifié qui intéresse d'autres territoires

Le Réseau Zones Humides en Limousin :
195 membres
1760 hectares conventionnés



Un développement durable des territoires

En un an, 22 gestionnaires de milieux humides ont rejoint le Réseau. Depuis la mise en place de la Cellule d'assistance technique à la gestion des zones humides en 2006, le nombre d'exploitants agricoles, de particuliers, de forestiers, de collectivités ou d'association, tous volontaires, qui s'impliquent dans la mise en œuvre de pratiques favorables à ces milieux et en adéquation avec leur activité économique quand elle existe, ne cesse d'augmenter. Nous sommes bien ici dans un exemple, grandeur nature, de ce qu'on appelle le développement durable du territoire ou plutôt des territoires, tant les situations locales sont spécifiques.

1 réseau, 4 territoires

	Territoire d'action	Nombre de membres	Surface de zones humides (en ha)	Principales rivières concernées
1	Cellule d'Assistance Technique à la gestion des Zones Humides (CATZH) en Corrèze - depuis 2006	120	1007	Dordogne, Corrèze, Vézère, Luzège, Brezou, Montane
2	Contrat territorial Vienne Amont - depuis 2011	52	640	Vienne, Maulde, Taurion, Gosne
3	Contrat territorial Vienne Médiane - depuis 2016	16	60	Vienne, Glane, Aixette
4	Contrat territorial Briançonnais - depuis 2017	8	53	Briançonnais, Ligoure, Roselle
	Réseau Zones Humides	195	1760	

Un Réseau qui rayonne au-delà du Limousin

Notre Réseau a valeur d'exemple, nos actions sont remarquables et peu communes en France. Les animateurs sont de plus en plus souvent sollicités pour expliquer le travail effectué avec les gestionnaires notamment la définition précise d'éléments techniques pour des travaux en zones humides. Le mode de fonctionnement du Réseau est aussi un sujet de discussion et d'interrogation.

Sachons nous aussi écouter au-delà de notre territoire, pour continuer à développer nos idées et innover au profit de l'Homme et de la Nature.

En octobre 2018, une délégation d'agriculteurs et de techniciens de l'Indre est venue à Veyrac (87) pour échanger sur les travaux d'aménagements sur cours d'eau et la gestion des prairies humides. Les actions du Réseau Zones Humides ont été particulièrement appréciées comme les retours d'expérience du Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne.



L'expérience d'une adhérente

Jessika EPINEUZE – PEYRELEVADE – (19)

Adhérente depuis Juin 2015
Surface en adhésion : 37,71 ha



Comment fonctionne votre exploitation agricole ?
Quelle place accordez-vous aux zones humides ?

Je suis éleveuse depuis fin 2014 et je pratique une double activité avec le transport scolaire. Au niveau de l'élevage, je possède 25 vaches de race limousine ainsi que 250 brebis limousines pâturant l'ensemble de mes pacages. J'ai en tout 104 ha de surface agricole utile dont 75 % correspondent à des fonds humides tourbeux.

Je pratique un pâturage tournant extensif pendant 6 mois, puis mes brebis passent les 6 autres mois dans les tunnels. Les zones humides me permettent de nourrir mes troupeaux pendant la totalité de la période estivale. Cependant, le pâturage en zone humide me demande un apport régulier en complément minéral.

Adhérente depuis 2015, quel regard portez-vous aujourd'hui sur le Réseau Zones Humides ?

Ce réseau m'apporte beaucoup de conseils au niveau de la gestion de mes différentes zones humides. Le diagnostic réalisé par l'animateur m'a permis de prioriser des actions de gestion et d'aménagement. Ces différents conseils m'ont permis de pratiquer une gestion adaptée en zone humide, ainsi qu'augmenter mon troupeau de brebis.

En 2018, j'ai déposé un dossier de subvention pour des travaux de mise en défens de cours d'eau sur mes parcelles humides grâce à l'appel à projet de la région Nouvelle-Aquitaine « Infrastructures Agro-Ecologiques ». J'ai été accompagnée tout du long par l'animateur du réseau. Les travaux ont pu être réalisés en Octobre 2018 et le solde de l'opération reçu en fin d'année 2018.

D'autres projets en lien avec les zones humides ?

D'autres travaux sont en projet comme l'aménagement d'abreuvoirs sur d'autres parcelles humides conventionnées dans le réseau.

Découverte des richesses naturelles

La Pie grièche grise (*Lanius excubitor*)

Passereau de taille moyenne, la Pie grièche grise est facilement reconnaissable à son bandeau noir sur la tête et son dos gris. Essentiellement concentrée sur le plateau de Millevaches et les hautes Combrailles, elle y fréquente notamment les ensembles de tourbières et de landes pâturées. Son régime alimentaire se compose d'insectes, de lézards, de rongeurs et de petits oiseaux, qu'elle chasse à l'affût depuis son perchoir ou en vol. Après leur capture, elle empale ses proies régulièrement sur des « lardoirs ».

Sédentaire, l'oiseau recherche des arbres pour y installer son nid, courant mars-avril. La nichée compte en moyenne 3 à 5 petits qui prennent leur envol au cours de l'été.

L'espèce connaît un déclin en Europe, en France mais également sur le territoire du Limousin. A cette échelle locale, l'aire de répartition de l'espèce s'est réduite aux altitudes les plus hautes où 40 à 80 couples sont présents ces dernières années. Inscrite sur la liste rouge des oiseaux menacés du Limousin, sa situation actuelle trouve plusieurs origines paradoxales : l'intensification des pratiques agricoles et l'emploi d'antiparasitaires ou à l'inverse la disparition des habitats favorables liée à la déprise agricole des milieux considérés comme peu productifs.

Pour aller plus loin : La pie grièche grise, une espèce au bord de l'extinction, LPO Limousin, plaquette, 4p.



Proie de pie grièche grise © Robin Petit



Pie grièche grise © Robin Petit

Un peu de technique

La clôture électrique déportée

La protection de berges en milieu agricole de têtes de bassin versant nécessite de clôturer des linéaires parfois importants. Des questions légitimes se posent alors quant aux techniques et au temps de travail nécessaires pour l'installation et l'entretien des clôtures.

Une technique permet de **réduire le nombre de piquets** nécessaire pour la réalisation d'une mise en défens des deux berges et pour **faciliter l'entretien** mécanique. Il s'agit de la clôture déportée qui consiste à positionner des piquets sur une seule berge et à installer des isolateurs déportés pour pouvoir clôturer l'autre berge.

Parfois le piquet peut être en bois. Dans ce cas, la tige est fixée sur le piquet en place suite à son perçage au diamètre de la tige.

Afin de guider le fil, des isolateurs de type « queue de cochon » sont positionnés sur les tiges de déport.

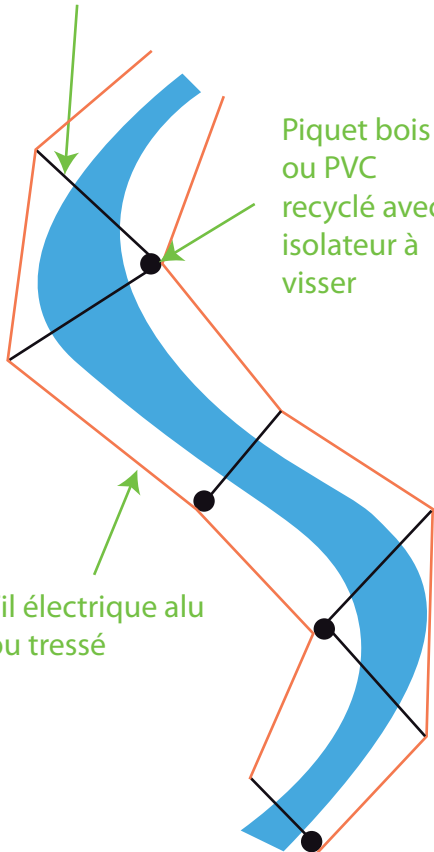
Pour garantir une bonne tension de la clôture, il est recommandé d'utiliser un fil léger qui peut facilement se tendre. On préférera donc les fils en aluminium ou tressés, car la tension du fil doit être possible sans exercer une flexion trop importante des déports en fibre de verre.

Cette technique et le matériel permettant de la mettre en oeuvre se développent. Certains professionnels de la clôture proposent désormais des kits composés de piquets et tiges de déports en plastique recyclé.

Tige de fibre de verre avec isolateur «queue de cochon»

Piquet bois ou PVC recyclé avec isolateur à visser

Fil électrique alu ou tressé



La tourbière de Négarioux-Malsagne est un site Natura 2000 animé par le PNR de Millevaches et qui bénéficie de la politique d'acquisition foncière du Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine. Afin de restaurer les milieux tourbeux tout en préservant les ruisseaux et l'activité d'élevage, le Conservatoire a procédé à la réalisation d'une clôture déportée. Cette opération s'inscrit dans le contrat territorial «Sources en Action».



Ces piquets, fabriqués à partir des emballages « TetraPak », sont très légers ; l'installation de ces clôtures en est grandement facilitée - © Pamac

Ce type de clôture est possible pour des ruisseaux d'une largeur inférieure à un mètre. La facilité d'entretien de la berge qui ne comprend pas de piquets ancrés au sol est évidente. Il est donc essentiel de bien prendre en compte la possibilité de mécanisation avant de concevoir la clôture. Les piquets ancrés se situent sur la berge qui ne peut s'entretenir que par le pâturage et la débroussailluse alors que la clôture « suspendue » aux isolateurs déportés sera sur la berge la plus porteuse et la plus facilement mécanisable. N'hésitez pas à vous rapprocher de votre animateur pour dimensionner ce type de projet

10/05/2019

Fréquence grenouille : sortie nature

La nuit des grenouilles

Dix mares ont été creusées dans le Marais de Nieul en octobre 2017. Venez découvrir l'écosystème qui s'y est installé à la lumière des lampes

INFOS PRATIQUES

RV : 20h30 sur la place du Château de Nieul

Prévoir des bottes et des lampes

Gratuit

INSCRIPTION

Virginie BLOT (CEN Nouvelle-Aquitaine)

05 55 03 09 07 - vblot@conservatoirelimousin.com

29/05/2019

Fréquence grenouille : sortie pour les enfants

Etang-tourbière de Chabannes - Saint-Merd-les-Oussines (19)

Découverte d'une tourbière en réserve naturelle. Le site de l'étang-tourbière de Chabannes est l'un des joyaux de biodiversité du plateau de Millevaches.

Animation orientée pour les enfants accompagnés (à partir de 6-7 ans) au cours de laquelle nous aborderons l'histoire et la formation des tourbières, l'adaptation de la flore et la faune, et la protection de la nature.

INFOS PRATIQUES

RV : 9h30 devant la mairie de Saint-Merd-les-Oussines (19)

Les bottes sont obligatoires

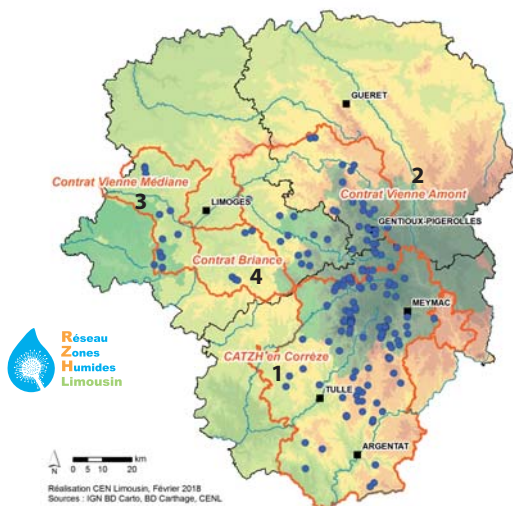
Gratuit

INSCRIPTION

Pauline CABARET (CEN Nouvelle-Aquitaine)

pcabaret@conservatoirelimousin.com - 05 55 46 09 83

Des animateurs à votre service !



Coordination : Erwan Hennequin - 05 55 03 98 23
ehennequin@conservatoirelimousin.com

1 Catzh Corrèze :

Olivier Rasclé - 05 55 03 09 09

Antoine Begnaud - 05 55 46 09 83

2 Contrat Vienne Amont :

Haute-Vienne : Nicolas Lhéritier - 05 55 32 46 72

Corrèze et Creuse : Thomas Jouillat - 05 55 03 09 02

3 Contrat Vienne médiane :

Virginie Blot - 05 55 03 09 07

Fabienne Nauwynck - 05 55 03 09 08

4 Contrat Briance :

Nicolas Lhéritier - 05 55 32 46 72

Appel à projets IAE à destination des agriculteurs et groupements d'agriculteurs



En ce début d'année 2019, et ce jusqu'à juin, l'équipe d'animateurs (trices) du Réseau Zones Humides peut accompagner les exploitants agricoles pour répondre à l'appel à projets Infrastructures Agro-Écologiques (IAE) lancé par la Région Nouvelle-Aquitaine. L'objectif est de participer à la préservation des zones humides et des milieux aquatiques en investissant dans de la mise en défens, des systèmes d'abreuvement et de franchissement respectueux de ces milieux naturels. L'aide financière apportée est à hauteur de 80 % (Fonds propres de la Région Nouvelle-Aquitaine).

Les exploitants agricoles voulant bénéficier de cet appel à projet doivent être engagés en agriculture biologique ou dans la démarche environnementale HVE (Haute Valeur Environnementale) de niveau 3 pour être éligible.

Information IAE :

<https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/economie-et-emploi/pcae-infrastructures-agro-ecologiques>

Information HVE :

<https://agriculture.gouv.fr/certification-environnementale-mode-demploi-pour-les-exploitations>

La coopération aux services des actions pastorales sur le Parc naturel de Millevaches en Limousin



À l'initiative du PNR de Millevaches, et en complément des Mesures agro-environnementales et Climatiques, se montent, depuis ces trois dernières années, des Groupements pastoraux. Ces derniers permettent aux éleveurs de s'associer pour gérer collectivement des estives. Ce mode d'organisation est très récent sur nos territoires mais il en existe par exemple plus de 130 dans le seul département des Pyrénées atlantiques.

Pour l'instant, 3 groupements sont constitués et deux autres sont en projet pour 2019, sous format associatif, de type loi 1901. Il s'agit d'un nouvel élan donné aux actions pastorales qui permet de soutenir l'activité agricole et de mieux pâturer les pelouses naturelles, les landes et les pacages tourbeux.

Dans l'objectif de coordonner et de promouvoir ce mode de gestion agricole, une association collégiale vient de se créer : l'Association pour le Pastoralisme de la Montagne Limousine.

Des financements publics devraient permettre dès la saison 2019 de bénéficier d'aides pour le gardiennage des troupeaux.

Pour plus d'information, contacter Erwan Hennequin au Conservatoire :
ehennequin@conservatoirelimousin.com
Tél : 05 55 03 98 23



6 ruelle du Theil - 87510 Saint-Gence
Tél : 05 55 03 29 07 - Fax : 05 55 03 29 30
info@conservatoirelimousin.com
www.conservatoirelimousin.com

Rédaction : A. Begnaud, E. Hennequin, T. Jouillat, N. Lhéritier
Conception : CEN Nouvelle-Aquitaine
Photos : CEN Nouvelle-Aquitaine sauf mention contraire
Bulletin destiné aux adhérents du Réseau Zones Humides.
Imprimé en 300 exemplaires sur du papier recyclé.

Avec la participation financière de :

